EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 11 mai 2009



MAIRIE DE DIJON

Président

: M. REBSAMEN

: M. BORDAT

Secrétaire

Membres présents : Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - MIIE MARTIN - MIIE KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - MIIE MODDE - MIIE MASLOUHI - MIIE CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M.OUAZANA

Membres excusés

: M. MILLOT (pouvoir Mme POPARD) - M. MAGLICA (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme BIOT (pouvoir

Mme MARTIN)

Membres absents

OBJET DE LA DELIBERATION

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2009

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L.2121-23 du code général des collectivités territoriales, « chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement ».

Le document peut être consulté par Mesdames et Messieurs les élus sur le lien suivant : http://cm.dijon.fr/elus/

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme Le Maire, Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

1.8 MAI 2009

Alain MILLOT



PUBLIÉLE 19/05/09